Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

GUIDE DES ESSENCES VÉGÉTALES

Liste des espèces d'arbres et d'arbustes indigènes ou naturalisés (introduits par l'homme depuis longtemps et se comportant comme une espèce indigène) présents dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Ces arbres et arbustes peuvent être implantés lors de la mise en place de haies vives, de bosquets paysagers, de boisements ponctuels (brise-vue…).

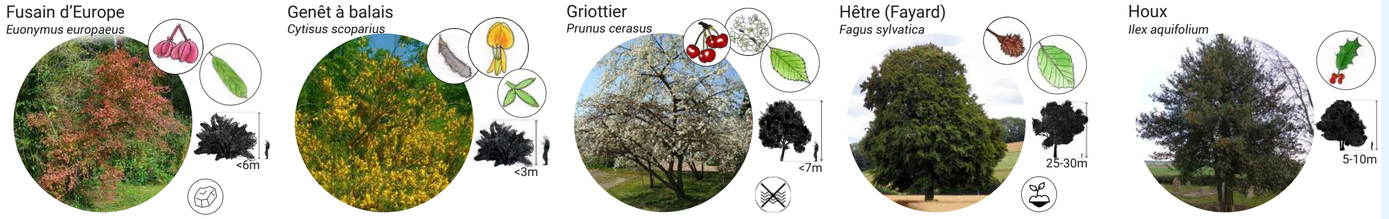

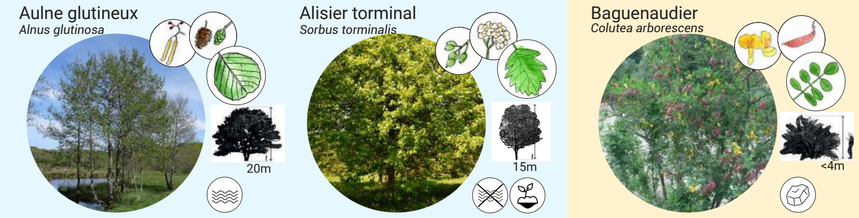

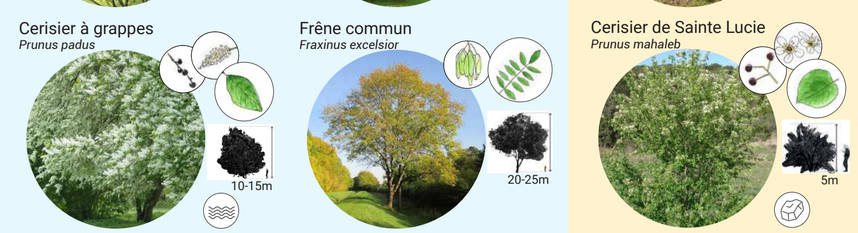

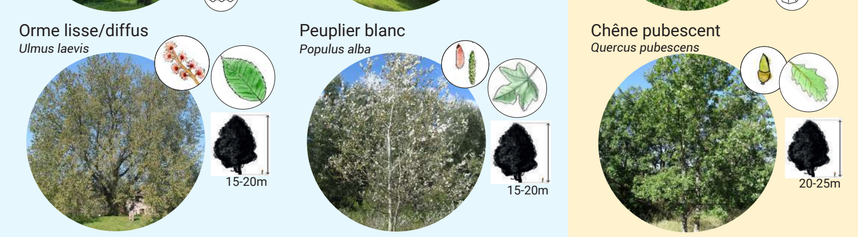

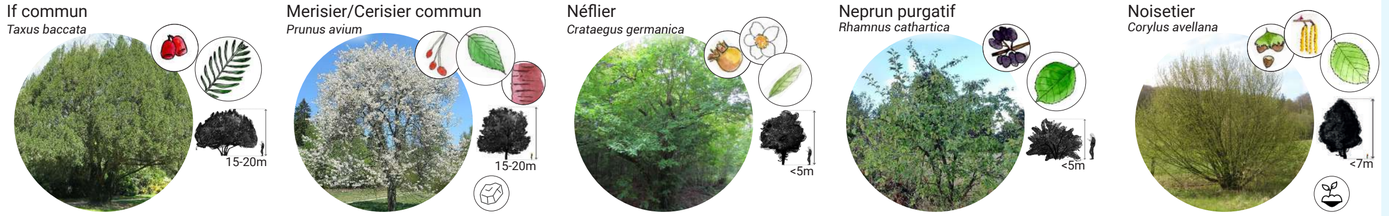

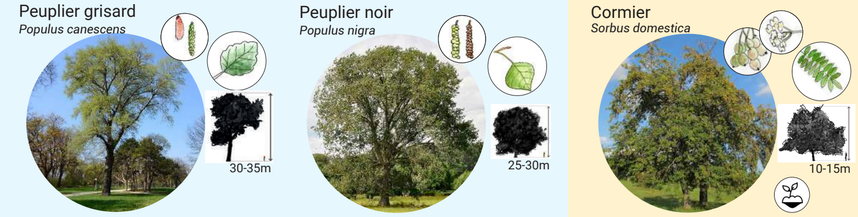

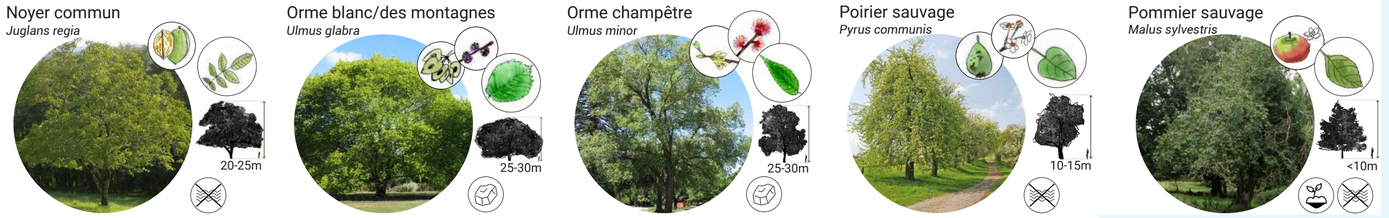

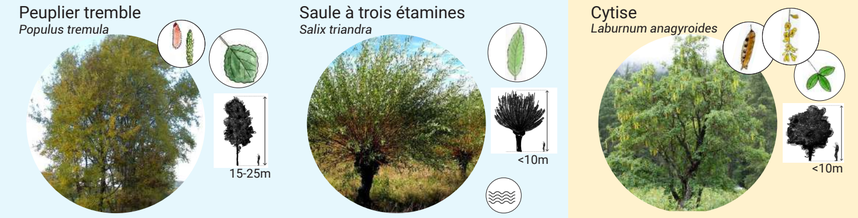

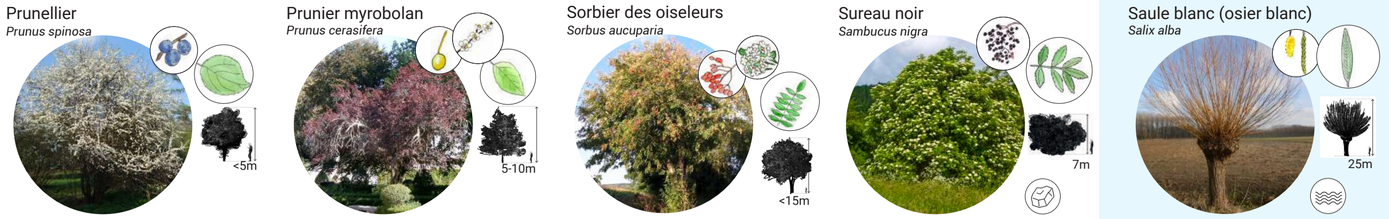

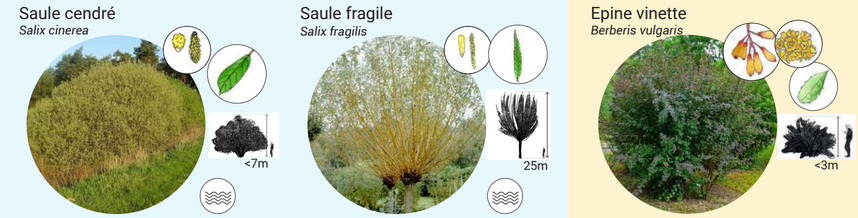

TYPES DE SOLS

- Tous types de sols
- Sols humides
- Sols secs

- Calcaire
- Supporte l'inondation
- Ne supporte pas l'inondation
- Riche et profond

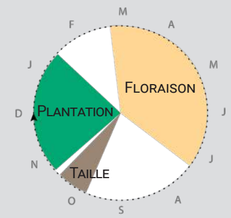

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces présentées dans la liste suivante sont considérées comme invasives et sont donc à proscrire de tout aménagement. Si certaines espèces sont déjà en place, spontanées ou plantées, il est recommandé de les remplacer par d'autres espèces adaptées au site. Les bambous, non représentés dans cette liste, font également partie des plantes envahissantes.

Vigne vierge commune
Parthenocissus inserta

Erable negundo
Acer negundo

Renouée du Japon
Reynoutria japonica

Ailanthe (Faux Vernis du Japon)
Ailanthus altissima

Robinier faux-acacia
Robinia pseudoacacia

Elodée du Canada
Elodea canadensis

Elodée à feuilles étroites
Elodea nuttalli

Ambroisie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia

Symphorine à fruits blancs
Symphoricarpos albus

Sainfoin d'Espagne
Galega officinalis

Mahonia faux-houx
Berberis aquifolium

Mousse sans nom français
Campylopus introflexus

Solidage du Canada
Solidago canadensis

Buddleia du père David
Buddleja davidii

Raisin d'Amérique
Phytolacca americana

Aster à feuilles lancéolées
Symphyotrichum lanceolatum

Sumac hérissé
Rhus typhina

Aster de Nouvelle-Angleterre
Symphyotrichum novae-angliae

Aster à feuille de saule
Symphyotrichum x salignum

Gesse à larges feuilles (Pois vivace)
Lathyrus latifolius

Aster des jardins / Aster de Virginie
Symphotrichum novi-belgii

CONSEILS DE PLANTATIONS

Les plants devront être espacés de :
• 50 cm pour obtenir une haie très dense (à privilégier pour une haie taillée) ;
• 60 cm pour obtenir une haie dense (à privilégier pour une haie taillée ou haie vive) ;
• 80 cm pour obtenir une haie moins dense (à privilégier pour une haie vive) ;
• 100 cm et plus (à privilégier pour une haie vive en double rang).
Lors de la plantation d'une haie, tout bâchage plastique du sol est à proscrire. Les premières années, les herbacées peuvent envahir la haie. Afin d'éviter une concurrence trop rude pour les arbustes, il est conseillé d'arracher ou de couper l'herbe régulièrement. Sur des linéaires importants, ce travail peut être évité par un paillage du sol.
Plantations à privilégier en fin d'automne et début d'hiver (meilleur enracinement) après la fin de la nidification des oiseaux.

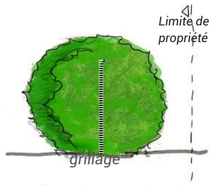

Le grillage disparait dans la haie

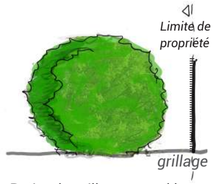

Retirer le grillage quand la haie atteint une taille suffisante : haie défensive.

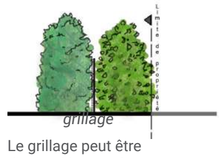

Le grillage peut être dissimulé entre deux alignements.

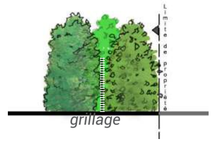

Pour donner un aspect dense et compact à la haie, planter les arbustes en quinconce.

Guide des essences végétales
ARBRES ET ARBUSTES

PAILLAGE

Pourquoi pailler ?
• Limiter le développement des adventices en les privant de lumière.

• Maintenir l'eau dans le sol : le paillage bien réalisé forme une barrière contre les agents asséchants (soleil et vent) et limite ainsi l'évapotranspiration des plantes
(= réduction de l'arrosage).

• Isoler thermiquement le sol et réduire le risque de gel des racines en hiver.

• Favoriser le développement d'une vie microbienne et d'auxiliaires qui enrichissent le substrat.

• Fertiliser le sol par la décomposition du paillage.

Comment procéder?

• Un emplacement délimité :
Une fois la zone à pailler délimitée, installer une bordure ou décaisser légèrement le sol pour empêcher le paillage de se répandre en dehors de cette zone.

• Un sol nettoyé et travaillé au préalable :
Le sol doit être parfaitement désherbé au préalable, humidifié et de bonne épaisseur. Il est possible de réaliser un apport de compost avant la mise en place.

• Choisir la bonne épaisseur :
Pour être efficace, le paillage doit être étalé sur une épaisseur d'au moins 10 cm. Cette épaisseur peut varier légèrement selon le type de paillage choisi.

• Combiner avec un géotextile ?
Le géotextile peut augmenter l'effet occultant du paillage et limiter davantage la pousse des adventices. Il vaut mieux pour cela, privilégier un géotextile en matière organique qui se dégradera mieux dans le sol. Un géotextile synthétique pourrait détruire l'activité microbienne du sol et se dégrade très mal (à enlever au bout de 4 à 5 ans).

• Choisir la provenance.
Préférer un paillage de provenance peu éloignée qui préservera l'identité paysagère et limitera les coûts de transport et d'énergie grise. Par exemple, pailler les pieds d'arbres avec des feuilles mortes.

LA HAIE CHAMPÊTRE

Les arbres peuvent être plantés isolés ou en bouquets, mais aussi sous forme de haies, tout en respectant les usages locaux en matière de distance minimale des limites séparatives.

Pour qu'une haie présente un intérêt pour la biodiversité, elle doit remplir certains critères :
• largeur suffisante (plus de 3 m)
• densité élevée
• base garnie d'herbacées
• entretien adapté : pas de désherbage au pied d'une haie développée, maîtrise des essences envahissantes par la taille
• diversifiée (minimum 4 à 5 espèces) avec une base d'essences autochtones pour permettre une bonne intégration dans l'écosystème
• plantations aléatoires plutôt que régulières
• laisser se développer les drageons et semis naturels

Les avantages

HAIE MIXTE
• meilleur garnissage de la haie
• diversité écologique plus importante
• résistance aux agressions et maladies

Nous contacter

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc 10220 Piney
Aube-en-Champagne (France)
+33 (0)3 25 43 38 88
info@pnrfo.org / www.pnr-foret-orient.fr
FB : Parc naturel régional de la forêt d'Orient
Insta : #pnrfo

Crédits photos: Tela Botanica, licence CC BY-SA 2.0

Tela Botanica

Conception graphique par Marie Anseaume

Les principaux financeurs du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Union européenne
Liberté • Égalité • Fraternité
République Française
La Région Grand Est
Aube en Champagne
Le Département
Troyes Champagne Métropole et les 58 communes du Parc

CONSEILS D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN

Une haie a pour principale fonction de séparer l'espace privé de l'espace public. Elle prend parfois l'aspect d'un mur végétal lorsqu'elle est taillée au cordeau.
La haie peut être entretenue de différentes manières. Par exemple, le sureau et l'églantier s'étoffent de grandes hampes arquées, couvertes de fleurs au printemps, de fruits en automne. Plantés parmi d'autres arbustes, leurs branches peuvent être conservées tandis que les autres végétaux sont taillés grossièrement. Si le souhait est de recréer l'aspect d'une haie champêtre, il est préférable de planter les arbustes d'une même essence en groupe et éviter la répétition trop régulière.

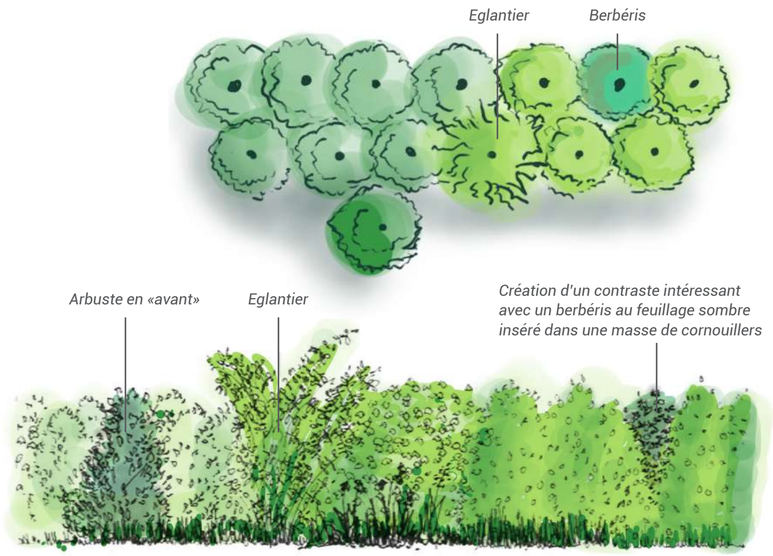
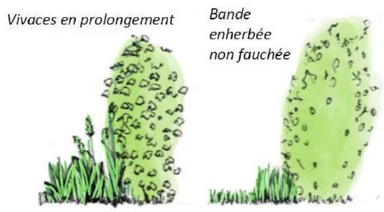
A l'intérieur de la propriété, un arbuste peut être planté devant la haie et participer ainsi à la composition du jardin. Cela crée une profondeur en diminuant l'aspect rectiligne de la haie. Des vivaces peuvent également accompagner la haie. Lors de la tonte de la pelouse, une bande de 50 cm d'herbes peut être conservée. On est alors parfois surpris de découvrir la flore et la faune s'y développer.